

**Dossier de candidature**

**Labellisation école/établissement en démarche de développement durable (E3D)**

**2018-2022**

**Ecole : Courriel : ce.001…**

**Nombre de classes :**

**Commune :**

**Département :**

**Situation : Ordinaire/DIFF/REP/REP+**

**Nom des écoles/établissements avec qui vous êtes partenaires sur la démarche E3D** (cf. p.2)

**Ce dossier de candidature est à envoyer avec l’indication « demande de label E3D PREMIER DEGRE »**

**- au rectorat à l’intention de Mme Valérie Bothoa à l’adresse :** [**ipr@ac-lyon.fr**](mailto:ipr@ac-lyon.fr)**)**

**- à Monsieur Ragot, webmestre académique EDD,** [**cedric.ragot@ac-lyon.fr**](mailto:cedric.ragot@ac-lyon.fr)

**- à votre IEN de circonscription**

**- au groupe départemental EDD de l’Ain:**  [**J-Pierre.Blanc@ac-lyon.fr**](mailto:%20J-Pierre.Blanc@ac-lyon.fr)

« Peut être considéré comme « E3D - École/Établissement en démarche de développement durable » tout établissement scolaire ou toute école engagé dans un projet de développement durable fondé sur la mise en œuvre d'un projet établissant une continuité entre les enseignements, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure scolaire tout en s'ouvrant sur l'extérieur par le partenariat » (extrait circulaire n° 2015-018 du 4-2-2015)

**Comment remplir le dossier principal de candidature en vue de la labellisation E3D 2018 ?**

Ce dossier comporte en annexes :

- des concours académiques ciblés par niveau ou thématique qui pourront renforcer l’entrée dans la démarche E3D

- « les experts du papier » ouverts aux élèves des écoles, collèges, lycées,

- une information sur différentes actions proposées par les partenaires.

**Quelles écoles sont concernées par ce dossier ?**

Les écoles de l’enseignement public et privé sous contrat d’association avec l’Etat qui n’ont pas été labellisés E3D ni en 2016 ni en 2017.

**Le dossier de candidature collège/lycée est en annexe pour information.**

Nous incitons les écoles et établissements à formuler des candidatures en vue d’une labellisation de secteur (cité scolaire, école-collège-lycée, écoles-collège, écoles-lycée, collèges-lycée).

Le label E3D est décerné pour une période de 4 ans. Un accompagnement (enquêtes, formations, suivi personnalisé, …) est proposé tout au long de ces quatre années.

**Comment compléter les différentes rubriques ?**

Le dossier principal de candidature comporte en page de garde des éléments d’identification de votre école. Un ancrage territorial est suggéré et le nom des écoles/établissements de secteur (déjà labellisés ou non) travaillant avec vous sur votre démarche E3D doit être mentionné.

Les cadres de réponse libre permettent de mettre en lumière l’organisation et les actions de votre école en lien avec le contexte (scolaire, territorial…).

L’entrée en démarche n’est pas un aboutissement mais une manière de rendre lisible l’engagement de vos équipes au service de cette éducation au développement durable.

L’E3D nécessite que soient pris en compte quatre grands domaines d’intervention (social, environnemental, économique et culturel) dans :

- **la pédagogie et les apprentissages** (les types d’acquis des élèves et leur évaluation, les stratégies pédagogiques et les liens avec les programmes, le caractère innovant et/ou expérimental du projet) ;

- **la gouvernance et les instances de l’école** favorisant la dynamique de la démarche DD, ainsi que l’impact sur la qualité de la vie au sein de l’école (Conseil d’école, Comité de pilotage,…)

- **la gestion de l’établissement** en lien avec la commune

- **l’inscription dans le territoire** et la relation avec les collectivités, sur les **partenariats**.

**Qui peut compléter le dossier de candidature ?**

Un **comité de pilotage** pouvant être constitué de personnels de l’école, d’élèves, de parents d’élèves ou de représentants de partenaires extérieurs, pourra être impulsé par le directeur qui est le pilote de la politique d’éducation au développement durable dans son établissement. Il s’appuiera sur un référent EDD pour coordonner la démarche de développement durable dans l’école.

Les partenaires extérieurs à l’établissement sont partie prenante de la démarche E3D.

**Quels sont les critères d’une labellisation E3D ?**

Le **« référentiel de mise en œuvre et de labellisation E3D »** dans lequel figure les critèresest publiédans le **Bulletin officiel n° 5 du 29 janvier 2015.** Ces critères sont suffisamment larges pour permettre la valorisation de démarches individuelles ou collectives d’écoles/établissements.

Pour toute aide ou question relative à la rédaction de dossier vous pouvez vous adresser à Patrice Janodet, référent EDD premier degré de l’Ain : [patrice.janodet@ac-lyon.fr](mailto:patrice.janodet@ac-lyon.fr)

**1. Informations générales**

Noms du (ou des) référents EDD :

Fonction :

Adresse mail du (ou des) référent(s) EDD :

Le référent EDD est–il abonné à la liste de diffusion académique EDD ? OUI/NON

L’école a-t-elle des partenaires extérieurs dans le cadre de l’EDD ? OUI /NON

L’école a-t-elle un partenariat avec sa commune dans le cadre de l’EDD ? OUI/NON

Si oui, quelle est la nature de votre partenariat : agenda 21, plan climat, conseil municipal des jeunes, TAP…

Quels sont vos partenaires extérieurs (collectivités, associations, institutions, projet européen, …) ? Sur quels sujets interviennent-ils ?

Le conseil d’école aborde-t-il la problématique de l’EDD ? **OUI / NON**

Le Conseil Ecole-Collège inscrit-il une réflexion, des actions EDD dans ses projets ? **OUI / NON**

Y a-t-il un conseil d’élèves dans la classe, dans l’école sur la problématique EDD ? **OUI / NON**

|  |
| --- |
| Si oui, quel est son rôle ? |

**2. Projet d’école**

|  |
| --- |
| Quel lien est établi entre le projet d’école et la démarche E3D ? |

|  |
| --- |
| Quelles sont les orientations pour les prochaines années concernant l’éducation au développement durable au sein de votre école ? |

**3. Actions pédagogiques**

|  |
| --- |
| Quelles sont les types d’actions pédagogiques qui ont été conduites au sein de votre école à propos de l’EDD ces dernières années ? |

|  |
| --- |
| Quelle est l’action prioritaire pour l’année scolaire en cours ? |

|  |
| --- |
| Quelles compétences du socle sont travaillées dans le cadre de l’EDD ? |

|  |
| --- |
| Quels sont les changements de comportement attendus et observés ? |

**4. Formation**

|  |
| --- |
| Les enseignants ont-ils suivi des formations propres à l’EDD ? Si oui, lesquelles ? |
| Avez-vous identifié des besoins de formations ? Si oui lesquels ? |

**5. Valorisation**

|  |
| --- |
| **Communication** : Sous quelle forme, selon quelle fréquence et à quelle échelle l’école communique-t-elle sur son projet EDD ?  Communication interne :  Communication externe : |

**Cachet de l’école**

**Date et signature de la (du) directrice (directeur) de l’école :**